

# **REGLEMENT DES CHAMPIONNATS FRANCOPHONES**

## **DES JEUNES 2022**

**( approuvé lors du CA du 4/11/2019)**

1. L'association organise les championnats francophones des jeunes conformément aux règles internationales de jeu, ainsi qu'aux statuts et ROI de l'association, sauf dispositions contraires reprises dans le présent règlement. Ils se déroulent à WAREMME les 14-15/05/2022, selon le programme suivant :
  - Samedi 14/05/2020 : Filles U11, U15 et U19 et Garçons U13 et U17;
  - Dimanche 15/05/2020 : Filles U13 et U17 et Garçons U11, U15 et U19.
2. Les participants aux championnats francophones (U11, U13, U15, U17, U19) sont désignés par les entités du Brabant wallon, de Bruxelles-Capitale, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur et de Regional Volley ball Verband (RVV).
3. Toute équipe qualifiée dans son entité doit confirmer son inscription, au secrétariat de l'association, par courrier électronique, courrier ou fax, au plus tard le 07/05/2020. En cas d'absence de confirmation et/ou de forfait d'une équipe, il est procédé de la manière suivante :
  - aucun remplacement si le nombre de représentants des entités passe de 7 à 6 ;
  - si le nombre de représentants des entités est inférieur à 6, le 2<sup>ème</sup> de l'entité ayant obtenu le titre dans la catégorie concernée lors des championnats 2021 est qualifié, et ainsi de suite avec les entités classées respectivement 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, ... afin d'arriver à un total de maximum 6 représentants.
4. La présence aux championnats nationaux, qui se déroulent le week-end des 21-22/05/2022 à Lessines est déterminée de la manière suivante :
  - Les 2 premiers de chaque catégorie sont qualifiés ;
  - Toute équipe décidant de déclarer forfait à la fin de la journée des championnats francophones est remplacée, sans aucune sanction, par l'équipe classée à la 3<sup>ème</sup> place ;
  - Tout forfait déclaré après la fin de la journée est sanctionné conformément au ROI de l'association.
5. Tout litige et/ou tout cas non prévu est tranché par un jury composé du président de l'association, d'un administrateur désigné par le CA et du responsable des Cellules Compétition et Arbitrage. Le jury prend toute décision, en dernier recours pour autant qu'au minimum deux membres soient présents.
6. Les catégories d'âges sont les suivantes :

<b>CATEGORIE</b>	<b>ANNEE</b>	<b>TERRAIN</b>	<b>JOUEURS</b>	<b>HAUTEUR DU FILET</b>	<b>BALLON</b>
<b>U19 - JUNIORS</b>	Après 1/1/03	9m x 18m	6x6	G : 2,43m; F : 2,24m	5 (Mikasa)
<b>U17 - SCOLAIRES</b>	Après 1/1/05	9m x 18m	6x6	G : 2,35m; F : 2,18m	5 (Mikasa)
<b>U15 - CADETS</b>	Après 1/1/07	9m x 18m	6x6	G : 2,24m; F : 2,14m	5 (Mikasa)
<b>U13 - MINIMES</b>	Après 1/1/09	7m x 14m	4x4	G : 2,18m; F : 2,10m	5 (Mikasa)
<b>U11 - PUPILLES</b>	Après 1/1/11	6m x 12m	3x3	G : 2,10m; F : 2,10m	5 (Léger)

7. Les règles internationales de jeu sont d'application. Cependant des règles spécifiques sont établies en U13 :
  - 3 avant et 1 arrière ; 4 remplaçants ; pas de libéro ;
  - Présence du coach autorisée le long de la ligne de touche dès la ligne centrale ;
  - En complexe 1, il est suffisant à la réception que le joueur arrière ait un joueur devant lui ; ce joueur pouvant être le joueur sur la position 4, 3 ou 2.
8. Pour toute catégorie, le mode de compétition est le suivant :
  - Phase préliminaire :
    - Avec 7 équipes :
      - elles sont réparties en 2 poules (1 de 3 et 1 de 4) en fonction des résultats de 2019 selon le canevas suivant (Poule A : 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ; Poule B : 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>) ;
      - elles se rencontrent :
        - soit en 2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3<sup>ème</sup> set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart ;
        - soit en 2 sets secs (2 pts d'écart) ; sauf en cas d'égalité de points entre les équipes, un set supplémentaire de 5 pts est joué (pas de point d'écart) ;
    - Avec 6 équipes :
      - elles sont réparties en 2 poules de 3 en fonction des résultats de 2019 selon le canevas suivant (Poule A : 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ; Poule B : 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>) ;
      - elles se rencontrent :
        - soit en 2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3<sup>ème</sup> set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart ;
        - soit en 2 sets secs (2 pts d'écart) ; sauf en cas d'égalité de points entre les équipes, un set supplémentaire de 5 pts est joué (pas de point d'écart) ;

- Avec 5 équipes : elles se rencontrent toutes en 2 sets secs (2 pts d'écart), sauf en cas d'égalité parfaite de points entre les équipes ; dans ce cas, un set supplémentaire de 5 pts est joué (pas de point d'écart) ;
  - Avec 4 équipes : elles se rencontrent toutes en 3 sets secs (2 pts d'écart) ;
  - Les classements sont établis de cette manière :
    - rencontre en 2 sets gagnants :
      - 2-0 : 3 pts pour le vainqueur et 0 pt pour le perdant ;
      - 2-1 : 2 pts pour le vainqueur et 1 pt pour le perdant
    - rencontre en 2 sets secs :
      - 2-0 : 3 pts pour le vainqueur et 0 pt pour le perdant ;
      - 1-1 : 2 pts pour le vainqueur aux pts et 1 pt pour le perdant ;
    - rencontre en 3 sets secs :
      - 3-0 : 3 pts pour le vainqueur et 0 pt pour le perdant ;
      - 2-1 : 2 pts pour le vainqueur et 1 pt pour le perdant ;
    - tout forfait : -1pt
  - En cas d'égalité de points au classement final dans toute catégorie :
    - il est tenu d'abord compte du nombre de victoires afin de départager les équipes ;
    - en cas d'égalité entre 2 équipes, l'équipe ayant remporté la rencontre les opposant l'emporte (points compris si nécessaire) ;
    - en cas d'égalité entre 3 ou 4 équipes, l'équipe possédant le plus haut quotient entre sets gagnés/sets perdus sur l'ensemble des rencontres de la poule l'emporte (jusqu'à la 4<sup>ème</sup> décimale) ;
    - en cas de nouvelle égalité, l'équipe possédant le plus haut quotient entre pts gagnés/pts perdus sur l'ensemble des rencontres de la poule l'emporte (jusqu'à la 4<sup>ème</sup> décimale) ;
    - en cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant perdu le moins de pts sur l'ensemble des rencontres de la poule l'emporte ;
    - en cas de nouvelle égalité, tirage au sort.
  - Phase finale :
    - Demi-finales : 2<sup>ème</sup> Poule A - 1<sup>er</sup> Poule B (X) et 2<sup>ème</sup> Poule B - 1<sup>er</sup> Poule A (Y) (rencontres en 2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3<sup>ème</sup> set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart) ;
    - 5<sup>ème</sup> place : 3<sup>ème</sup> Poule A - 3<sup>ème</sup> Poule B (2 sets secs ; cette rencontre se déroule en fonction de l'évolution de l'horaire du tournoi) ;
      - en cas d'égalité dans les sets, les équipes sont départagées aux pts ;
      - en cas d'égalité de sets et de points, un set de 5 pts est disputé (pas de pt d'écart) ;
    - 3<sup>ème</sup> place : Perdant X - Perdant Y (2 sets secs)
      - en cas d'égalité dans les sets, les équipes sont départagées aux pts
      - en cas d'égalité de sets et de points, un set de 5 pts est disputé (pas de pt d'écart)
    - Finale : Vainqueur X - Vainqueur Y (2 sets gagnants ; 2 pts d'écart)
9. Les heures figurent sur le programme à titre indicatif. Toute rencontre débute 15 minutes après la fin de la précédente, indépendamment de l'heure indiquée.
10. Conformément au ROI de l'association, tout coach ou coach adjoint doit être détenteur d'une carte de coach.
11. Toute équipe participante :
- s'engage à respecter le présent règlement, ainsi que les statuts et ROI de l'association ;
  - doit présenter les documents officiels d'identité avec photo ou la « Kids Id Card » et le listing d'affiliation au secrétariat de l'organisation au plus tard 1h avant sa première rencontre ;
  - doit se munir de ses ballons d'échauffement ;
  - doit fournir, sous peine de l'amende prévue, un marqueur pour chaque rencontre si l'équipe est visitée ;
  - doit fournir, sous peine de l'amende prévue, une personne tenant le marquoir si l'équipe est visiteuse ;
  - doit s'échauffer sans ballon, hors de la zone de jeu, pendant la fin du match précédent ;
  - non présente 5 minutes avant l'heure officielle de toute rencontre est déclarée forfait pour la rencontre ;
  - doit s'aligner avec un équipement réglementaire ;
  - doit respecter les installations (salles, vestiaires, cafeteria) ;
12. Tout joueur en DA peut participer avec le club de DA à condition que le club d'origine ne soit pas participant dans la catégorie concernée.
13. Tout joueur et tout officiel :
- doit être physiquement présent avant chaque rencontre et doit répondre au contrôle de l'arbitre ;
  - peut être inscrit en cours de journée au secrétariat de l'organisation ;
  - non présent au moment de la vérification par l'arbitre ne peut participer à la rencontre, son nom étant barré de la composition d'équipe sur la feuille de match ;
14. Les ballons de match sont fournis par l'association.
15. L'accès aux salles, vestiaires et aires de jeu :
- n'est autorisé qu'avec des chaussures de sport (coach, délégué, arbitre, marqueur ...) non traçantes ;

- est interdit avec de la nourriture et des flacons en verre (pas de champagne, ni de mousseux) ; des bouteilles d'eau en plastique sont en vente au secrétariat de l'organisation.

16. L'entrée est :

- gratuite pour toute personne inscrite sur la feuille de match et pour 3 personnes de l'encadrement ;
- de maximum 5€ pour la journée (toutes salles confondues).

17. La remise des prix s'effectue, pour les trois premières équipes de chaque catégorie d'âge soit à la fin de la compétition d'une catégorie si celle-ci se termine en début ou en mi-journée, soit en fin de journée.